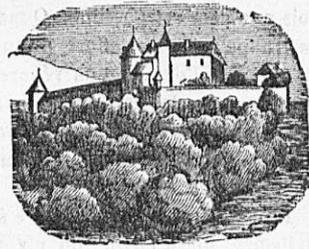




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 ... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit: L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Prix du numéro: 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION: Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

BULLE, le 20 février 1903.

La discipline militaire.

Le chef du département militaire fédéral, M. le colonel Muller, mérite bien des éloges. Désireux, sans doute, d'enrayer les plaintes trop fréquentes de soldats en mettant un frein aux motifs de ces plaintes, le chef du département adresse aux chefs de service, aux commandants de corps d'armée et aux colonels divisionnaires un ordre de service relatif à la manière de traiter la troupe. Si cet ordre n'apporte aucune règle nouvelle, il fait ressortir l'absolue nécessité d'appliquer les règlements actuellement en vigueur.

Ils suffisent; seuls, le manque de tact, l'intransigeance ou même un vice d'interprétation que l'on rencontre parfois chez ceux qui doivent initier nos jeunes citoyens au métier de soldat, en avaient annulé les effets.

L'intérêt que ce document présente pour nos milices nous engage à le reproduire en entier.

I
 Il faut laisser aux recrues et aux soldats un temps suffisant pour prendre leur repas tranquillement, et, après leur repas, leur accorder le repos voulu. Sauf les cas extraordinaires, tels que les marches en campagne, les manœuvres importantes, etc., qui justifient une exception à la règle, il faut, chaque jour, le soir surtout, laisser aux hommes quelques heures dont ils puissent disposer à leur gré.

Le temps consacré au travail doit être bien employé, mais une fois le travail terminé, les hommes ont droit à un repos qui ne pourra être abrégé que par des motifs impérieux.

C'est une erreur absolue que de croire qu'en

exigeant des hommes un travail ininterrompu, une activité sans relâche, on développe leur instruction, leur endurance et la discipline.

II

Le temps libre accordé aux hommes ne saurait être abrégé sous le premier prétexte venu. La défense de sortir, ordonnée pour des manquements peu graves, prête à des abus. C'est pourquoi les congés du dimanche et du dimanche après midi ne pourront être retranchés qu'au cas où il serait impossible de recourir à d'autres punitions que les arrêts.

Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on punira de la consigne et des exercices de punition. Ces punitions-là, surtout lorsque des sections entières en sont l'objet, frappent beaucoup d'innocents et sont d'une application inégale. La consigne est difficile à surveiller et peut prêter au désordre. D'une manière générale, il faut de la mesure dans les punitions; l'instruction, le bon exemple, l'appel au sentiment du devoir et de l'honneur procureront de meilleurs résultats.

Il est interdit de prononcer des punitions ou de donner des ordres qui imposent à un soldat des travaux incombant à des camarades ou qui l'exposeraient à la risée de ceux-ci. Il faut éviter tout ce qui est de nature à blesser la dignité du soldat ou l'esprit de camaraderie.

III

Bien comprise, l'instruction militaire doit donner aux recrues et maintenir chez les soldats l'esprit de discipline, le sentiment du devoir, l'endurance et le dévouement. La tâche est aisée, à condition qu'on apporte à l'accomplir une énergie persévérante, jointe à une juste compréhension des qualités individuelles de chacun; elle est impossible à remplir si l'on use de brutalité, de vio-

l'... un bon soldat, il... à son devoir et éveiller chez lui le goût du service militaire. Tel doit être le but constant des supérieurs. Décourager les militaires du service, c'est encourir une grave responsabilité. Quand inférieurs et supérieurs ont du plaisir à faire leur service, la besogne devient facile et toute observation sévère, pour peu qu'elle soit nécessaire, aura un effet plus sérieux et sera bien mieux comprise que ce n'est souvent le cas aujourd'hui.

IV

La paresse et le manque d'énergie sont aussi pernicieux que l'excès de zèle et le manque de tact. Il n'est malheureusement que trop fréquent que des supérieurs se contentent d'accomplir le strict nécessaire de la partie apparente de leur service, évitent toute contrariété, ferment les yeux quand il faudrait intervenir, font les bons garçons vis-à-vis de leurs hommes, attendent toujours des ordres, laissant passer le moment propice et finissant ainsi par communiquer à la troupe leur pusillanimité et leur manque d'énergie. Les officiers de cette trempe n'arriveront jamais à gagner la confiance et la considération du soldat, ils ne seront jamais à la hauteur de leur tâche. Il faut extirper de notre armée ceux de ces éléments dissolvants que ni l'instruction militaire, ni les bons exemples ne parviennent à améliorer.

V

Les officiers et les sous-officiers seront économes des forces du soldat. Ménager les forces en temps voulu, exiger quand il le faut un suprême effort, le succès est à ce prix. Un bon soldat supporte les plus grandes fatigues lorsqu'on lui fait comprendre que le but à atteindre vaut ce sacrifice. Mais il faut ménager les forces, toutes les

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 20

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. César.

Un autre scandale soulevait encore plus de poussière. Le rejeton d'une ancienne famille s'était bêtement amouraché d'une petite actrice, non dans une intention coupable, mais avec le sincère désir de l'épouser. L'actrice, sans doute de complicité avec son adorateur, s'était subitement embarquée pour l'Amérique où l'avait aussitôt rejointe la jeune noble, et voilà qu'une dépêche annonçait justement leur mariage dans le nouveau monde.

Dougaldine et ses amies s'entretenaient naturellement de ces faits, mais sans méchanceté aucune. La soave douceur des pâtisseries excluait tout fiel de leurs lèvres. Elles ne songeaient même pas, dans leur innocente naïveté, que le nombre des jeunes gens sur lequel elles pouvaient compter, comme fiancés et maris, déjà si réduit, devenait encore plus petit de jour en jour par de telles mésalliances. Les riches héritières, à dix-sept, dix-huit, voire même à dix-neuf ans, ne connaissent pas ces sortes de frayeurs; le sang coule si chaud et si vif dans leurs veines qu'elles n'ont aucun doute sur l'avenir brillant qui les attend. Elles furent donc d'autant plus étonnées d'entendre

Dougaldine qualifier ces nouvelles de ridicules et d'exécrables. La sœur d'Amédée avait mis dans ses paroles une certaine amertume.

Que veux-tu! riposta Gisèle, en rejetant, avec un mouvement de duchesse, sa tête de blonde capricieuse en arrière. Que veux-tu, ma chère Dougaldine? Est-ce qu'on n'a pas vu, de tout temps, des hommes très haut placés, même des princes et des rois, faire des mésalliances? De tels événements ont cela de bon, qu'ils jettent tous les esprits en l'air, ce qui plaide bien un peu, tu l'avoueras aussi, en faveur de notre classe, puisque, aux yeux de tout le monde, on l'envisage comme quelque chose de supérieur, de très élevé. Autrement, on ne s'en occuperait pas tant.

Je répète encore que je trouve exécrable un semblable oubli de ses devoirs, fit derechef Dougaldine, se servant du même terme et ignorant la cause de son irritation. Comment, ajouta-t-elle aussitôt, comment quelqu'un de notre société peut-il agir ainsi, au mépris de sa famille et du nom que ses ancêtres lui ont laissé?

Et, en prononçant ces paroles, on eût dit qu'elle avait la vague appréhension qu'un jour elle serait aussi obligée de se défendre elle-même contre une pareille défaillance.

— De notre société! répliqua Nathalie, la plus jeune de toutes, et très jolie avec ses boucles noires, laquelle n'avait probablement pas compris ce qu'avait voulu dire Dougaldine. De notre société! Naturellement! Nous autres, nous ne ferions jamais cela. C'est évident.

Déchiffrera l'énigme du cœur humain qui vaudra. Mais

Dougaldine, à ces mots, et avec un ton plus acerbe encore, parut se déclarer cette fois pour cette inégalité des classes dans l'amour, car elle dit:

— Tout bien considéré, je ne saurais pas pourquoi, si ces sortes d'unions sont permises aux hommes, elles ne le seraient pas de même aux femmes.

Un joyeux murmure, mais décidément très désapprobateur, éclata à ces paroles. Par bonheur, personne ne remarqua la vive rougeur qui emponpra le visage de Dougaldine. Semblables aux amazones de Penthésilée, auxquelles cette reine avait conseillé de s'allier à une tribu de Scythes sauvages, les amies de Mlle Fininger accablèrent celle-ci de mots piquants, et bientôt, tout en se promenant par la chambre, elles lui nommèrent les heureux mortels sur qui tomberait leur préférence, pour le cas où elles devraient choisir un mari au-dessous de leur rang. L'une prendrait « l'oncle Maturin »; l'autre, « le fils d'un épicier »; la troisième, « un tambour-major ». Bref, la bataille devint générale et prit en quelques secondes d'homériques proportions.

Elle-même, Dougaldine, ne se comprenait plus. Ce qui mettait ainsi ses amies en belle humeur troublait réellement tout son être. En entendant ces éclats de rire, elle trouva que ses compagnes avaient l'air de petites fillettes bien sottes.

(A suivre.)

CARNAVAL

le 21 février : DANSE

à la CROIX-BLANCHE ORBIÈRES

station cordiale. RUFFIEUX

MUSIQUE ET DANSE

de Carnaval à la CROIX-BLANCHE auteville.

YERLY, anbergists.

le 22 février :

SSÉE

N FÉDÉRALE de Semsales.

PUGIN, propriétaire.

E-DANSE

de Carnaval de Vuippens.

(1174n)144

vous toussiez SAVEZ PAS

DES VOSGES

remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites.

En vente partout.

Déposé : BRUGGER & PASCHE, confiseries, Genève.

Autre bouillon ne portant pas les initiales B. et P. est une contrefaçon.

(H233X)25

MEILLEUR DES CHOCOLATS AU LAIT

LAUSANNE (SUISSE)

2-8 jours.

toute gro seur au cou 1 flac. à 2 fr. de mon se suffi.

pour les oreilles guérit mentement bourdonnements les, 1 flac. 2 fr. méd.-prat., à Grub zell Rh.-E. (H830e)

S FILLES

continuellement des es filles ue de chocolat

760

le commencement.

FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

fois que cela est possible. Quand on a demandé à la troupe un grand effort, il faut aussi lui donner le temps et l'occasion de réparer ses forces toutes les fois que cela est possible. Aussi faut-il toujours veiller avec la plus grande sollicitude à ce que les hommes soient, le moment venu, bien nourris et bien logés.

Il est difficile d'apprendre à se servir rationnellement de sa force; on n'y parvient que par l'expérience et la réflexion. Toutes les fois que l'occasion s'en présentera, on renseignera les officiers et sous-officiers au début des écoles et cours militaires. Nous invitons les commandants d'écoles et d'unités à veiller à ce qu'elles soient strictement suivies, à intervenir contre quiconque s'en écarterait et aussi à s'en inspirer eux-mêmes. Lorsqu'il s'agira d'apprécier les qualités des officiers et sous-officiers, il sera tenu compte de la manière dont chacun aura appliqué les normes ci-dessus.

Si tous les officiers ont à observer ces principes, qui sont le fondement de nos règlements, la discipline sera consolidée parmi nos troupes et notre armée gardera l'estime du pays.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Chemins de fer. — Les recettes du chemin de fer du Gothard se sont élevées en janvier 1903 à 1,385,000 fr., soit 122,000 fr. de plus qu'en 1902. Les dépenses se sont élevées à 940,000 fr., soit 44,000 fr. de plus que l'année précédente.

L'excédent des recettes sur les dépenses est de 445,000 fr., soit 78,000 fr. de plus que dans la période correspondante de 1902.

Lait condensé. — L'exportation du lait condensé s'est élevée en 1902 à 362,424 quintaux métriques pour une valeur de 34,132,000 fr. contre 28,983,000 francs en 1901.

Au Grand-Saint-Bernard. — On mande au Walliser Bote que les habitants de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard jouissent d'un soleil splendide et d'un temps très doux. Les nuits mêmes sont à peine froides. Jeudi matin, à 6 heures, le thermomètre accusait 2 degrés au dessus de zéro.

Berne. — L'issue négative du procès de la Lenk a produit dans la contrée où se sont déroulés les meurtres restés impunis un malaise qui ne se calme point. On donne à ce sujet au Bund des détails typiques. La population de la vallée reste convaincue de la culpabilité de Buchs. On espérait que celui-ci quitterait le pays. Son avocat du moins l'avait annoncé. Or, Buchs ne manifeste aucune velléité d'émigration. Il a bien essayé de vendre aux enchères ses propriétés, mais on apprit qu'il ne comptait point, pour autant, quitter la contrée. Dès lors, aucun amateur ne se présenta.

L'attitude de Buchs est, paraît-il, déplaisante. Il affecte des airs provocateurs et effrontés, insulte les gens qui ont déposé contre lui au procès, etc. Tant et si bien que la population le déteste et en a peur, et que, depuis son retour de la prison, on ne se hasarde guère à sortir la nuit et que, même de jour, les gens portent sur eux des revolvers. Quand les enfants voient arriver Buchs, ils se sauvent en criant: *Z' Mürder-Buchi! Z' Mürder-Buchi!* (Buchs l'assassin!)

Le pays est terrorisé par la présence de cet homme.

Bâle. — **Budget bâlois.** — Le projet de budget bâlois pour 1903 prévoit aux recettes 10,905,000 francs; aux dépenses 12,669,592 fr. Déficit: 1,764,572 fr., auxquels viendra s'ajouter la somme de 570,000 fr. pour transformation de la gare. Le déficit total serait donc de 2,334,572 fr.

Grisons. — **Drame à la caserne.** — Le *Freie Rhetier* raconte qu'un soldat grison, retardataire,

qui avait à purger un arrêté de 24 h. pour insubordination, s'est pendu à la caserne de Coire. Le malheureux était père d'un enfant.

D'après le *Freie Rhetier*, le soldat en question aurait été poussé au désespoir par la rigueur avec laquelle il a été traité, en ce sens que, ne s'étant pas présenté pour subir sa peine, il fut recherché par la gendarmerie, arrêté sur la voie publique et transporté *illico* à Coire, sans qu'on lui permit de prévenir les siens. Enfin, on l'aurait obligé à solder, sous forme de travail imposé, les frais de transport, ce qui l'aurait tout à fait exaspéré.

L'effet paraît tout de même hors de proportion avec la cause. Attendons l'enquête.

Vaud. — **Une agonie de quinze jours.** — Le dimanche 1^{er} février, à Leysin, un entrepreneur italien nommé R. rentrait ivre chez lui, à 11 h. du soir. Il voulut encore se rendre à la cave, trouvant qu'il n'avait pas assez bu comme ça. En descendant l'escalier, il fit un faux pas et roula dans sa cave plus vite qu'il n'aurait voulu. Il resta étourdi sur place jusqu'au lendemain matin; on le trouva sans connaissance et depuis lors, c'est-à-dire pendant 15 jours, il est resté dans cet état.

Dimanche, il a rendu le dernier soupir, succombant à une fracture du crâne. Il laisse une femme et deux petits enfants.

Amusement dangereux. — Le jeune fils de M. Elie Badel, aubergiste à Bassins, s'amusait l'autre jour à tirer avec des douilles de cartouches qu'il chargeait de poudre et qu'il tamponnait à coups de marteau. Un coup partit trop tôt, atteignant l'imprudent en pleure figure. L'enfant en gardera les marques jusqu'à la fin de ses jours.

Aigle et renards. — La semaine dernière, une dizaine d'habitants d'Yvorne ont eu le curieux spectacle, au-dessus du Clos-du-Rocher, d'un aigle enlevant une femelle de renard, au moment où deux renards mâles étaient en train de se la disputer. La femelle, grièvement blessée à coups de bec, vint rouler jusqu'après des spectateurs, qui la relevèrent mourante.

Valais. — **Saison douce.** — Le fœhn a si bien fondu les neiges sur le versant sud du Simplon que, sur de longs parcours, les traîneaux de la poste ne peuvent plus glisser et qu'on doit se servir de voitures. On n'avait jamais vu encore les diligences fédérales rouler à ces hauteurs au commencement de février.

Genève. — D'après un rapport du Conseil d'Etat de Genève, les frais occasionnés par la grève générale en 1902, et provenant de la levée de troupes, s'élèvent à fr. 73,500.

Brûlés vifs. — Un vieillard de 73 ans, M. Joseph Cartier, Français, était occupé samedi à couper du bois à Peissy. Son travail terminé, le septuagénaire se coucha, pour fumer sa pipe, à proximité d'un feu de branches mortes. Tout à coup, des personnes qui vauquaient à leurs occupations dans les environs le virent se lever et fuir, enveloppé de flammes et poussant des cris terribles, vers le village. Mais le malheureux ne courut pas bien loin. Il tomba bientôt, la face contre terre, pour ne plus se relever. Il était complètement carbonisé.

— Un accident analogue, moins grave cependant, est survenu ce matin, à Carouge. Une femme de 75 ans, Berthe Rey, lavait du linge à la chambre à lessive, quand tout à coup elle tomba sur le foyer. On la releva aussitôt, mais elle avait de graves brûlures sur plusieurs parties du corps. La malheureuse a été transportée dans un état alarmant à l'Hôpital cantonal.

ÉTRANGER

France. — Suivant le *Matin*, M. Combes aurait l'intention d'ouvrir la discussion au Sénat sur

le budget des Cultes par cette déclaration que le gouvernement a maintenu jusqu'ici l'intégrité du Concordat mais qu'en présence des tentatives du Saint-Siège pour en renier le texte et l'esprit, il ne s'oppose plus à la dénonciation.

Etats-Unis. — Les Etats-Unis ont accepté formellement, sauf ratification, le traité avec la Colombie pour le canal de Panama.

— Le bateau italien *Iris*, venant des Etats-Unis, est arrivé à Palma avec deux morts et plusieurs malades. On croit qu'il s'agit de la peste. L'*Iris* allait à Marseille.

Afrique du sud. — On annonce que le gouvernement a offert des sièges au conseil législatif aux généraux Botha, Delarey et à M. Smuts, mais que tous trois ont décliné cette offre, non point qu'ils refusent de travailler, avec le gouvernement, mais parce que la composition du nouveau conseil ne leur semble pas répondre aux véritables intérêts du pays.

A Craaf-Reinet, où les habitants ont manifesté une certaine hostilité à M. Chamberlain, celui-ci a dit qu'aucun homme loyal ne pouvait humilier ou léser ceux qui ont été loyaux, qu'il espérait ne plus entendre parler du boycottage des sujets loyaux. Le gouvernement de la métropole soutiendra ceux qui l'ont soutenu. Un nouveau chapitre de l'histoire du pays a commencé. Tous doivent être amis dans la paix et l'union.

Venezuela. — Enfin, les protocoles ont été signés, à Washington, par M. Bowen pour le Venezuela et par les ambassadeurs des puissances alliées. L'Italie a retiré, au dernier moment, sa demande d'augmentation du versement que le Venezuela doit lui faire immédiatement.

Indépendamment des conditions déjà connues, les protocoles stipulent la restitution au Venezuela de tous les navires de guerre et de la marine marchande capturés.

Ils contiennent tous une clause relative au renouvellement des traités d'amitié et de commerce actuels.

Le second groupe de protocoles qui va être discuté immédiatement traite de la procédure qui sera suivie à la Haye. Indépendamment du Venezuela, toutes les nations réclamantes seront autorisées à se faire représenter devant la Cour de la Haye, pour combattre les demandes de traitement privilégié mises en avant par les alliés.

Les arbitres de la Haye seront au nombre de trois, choisis par le président de la Cour permanente d'arbitrage.

Il a été décidé que le Venezuela commencera dès le 1^{er} mars, à réserver 30 % des recettes des douanes à la Guyara et à Puerto-Cabello. L'argent sera déposé à la succursale de la Banque d'Angleterre à Caracas, en attendant la décision de la Cour de la Haye sur la façon dont il devra être réparti.

On s'attend à ce que les commandants des escadres alliées reçoivent l'ordre de lever le blocus du littoral vénézuélien.

A Caracas et dans les autres ports bloqués, le pain manque depuis quelques jours. Des stocks considérables de cafés, de cacao et de cuirs attendent pour être expédiés dès que la mer sera ouverte.

CANTON DE FRIBOURG

Elections communales. — Le renouvellement du Conseil communal de la ville de Fribourg se fera définitivement d'après le système de la majorité absolue, les deux demandes de proportionnelle ayant été retirées par leurs signataires.

Conseil d'Etat. — Dans sa dernière séance le Conseil d'Etat a désigné comme membres de la Commission de surveillance du Musée industriel

le R. P. Berthier, professeur de physique, ingénieur cantonal à Fribourg, Bergère, Marly, Galley, Arthur, ville de Fribourg, Fabrique de carton.

— Il attribue à M. notaire à Morat, un cant dans le district.

Incendie. — D commencement d'inc maison du Gotteau, Grâce à la courage des voisins, le feu a sinistre a pu être év Les dommages ca reusement sans imp

Mises de vins. — mises de vins de l'E vignobles de Faverg total 101,180 litres ont atteint le prix d à 57 et l'Epesses 5 l'Ermitage s'est ve vin rouge ordinaire

Elevage de l' étalons du dépôt f tionnés dans notre riode de monte. Ces comme suit:

Dantzig II, de r bretonne, chez M. Fribourg.

Lucas, de race race du Jura, ch Vaulroz.

Polignac, de r race normand-jura à Châtres.

Les étalons Luc nés à Vaulroz qu'à les autres reprodu disposition des élev

Bulletin

du 9
Charbon sympto

MI

Lundi 23 fév heures du jour, il se bliques au domicile Fred, scieur, à La bois dur, une créden et un cric.
Bulle, le 20 février (H85B) 159

CAR

A LA
Avry-d

BONN
ET

Pont et
Invitation cordia
152]

HOTEL-

BI

Dimanche,
jours d

BONN
E

Grande s
Invitation cordia
157](u77n)

GRUYÈRE

le R. P. Berthier, professeur, MM. Gremaud, Amédée, ingénieur cantonal, Rod, Grumser, négociant, à Fribourg, Bergeret de Frouville, fabricant, à Marly, Galley, Arthur, conseiller communal de la ville de Fribourg, et Schmidlin, directeur de la Fabrique de cartonnage, en dite ville.

— Il attribue à M. Gillet, Jean, actuellement notaire à Morat, un cantonnement de notaire vacant dans le district de la Broye.

Incendie. — Dimanche soir, vers 10 h., un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison du Gotteau, rière Nierlet-le-Bas.

Grâce à la courageuse et prompt intervention des voisins, le feu a été rapidement éteint et un sinistre a pu être évité.

Les dommages causés par cette alerte sont heureusement sans importance.

Mises de vins. — Mardi ont eu lieu les mises de vins de l'Etat de Fribourg provenant des vignobles de Faverges, Ogoz et Epresses, soit au total 101,180 litres de vin blanc. Les Faverges ont atteint le prix de 53 à 78 centimes, l'Ogoz 41 à 57 et l'Epresses 50 centimes. Le vin rouge de l'Ermitage s'est vendu 51 centimes le litre et le vin rouge ordinaire 34 centimes.

Elevage de l'espèce chevaline. — Six étalons du dépôt fédéral d'Avenches seront stationnés dans notre canton pour la prochaine période de monte. Ces reproducteurs seront répartis comme suit :

Dantzig II, de race Hackney, et *Paria*, de race bretonne, chez M. Henri Chollet, au Guintzet, près Fribourg.

Lucas, de race anglo-normande, et *Abdias*, de race du Jura, chez M. Ody, Hôtel de-Ville, à Vaulruz.

Polignac, de race percheronne, et *Ajax*, de race normand-jura, chez M. Notz, hôtel de l'Ours, à Châtres.

Les étalons *Lucas* et *Abdias* ne seront stationnés à Vaulruz qu'à partir du 15 mars prochain ; les autres reproducteurs sont, dès à présent, à la disposition des éleveurs.

Bulletin sanitaire du bétail
du 9 au 15 février 1903.
Charbon symptomatique : Wünnewel, 1 b. périe.

† **M. Pierre Brunisholz.** — La Gruyère déplore aujourd'hui la perte de l'un des meilleurs de ses fils, M. Pierre Brunisholz, que la mort emporte à l'âge de 58 ans. Cette mort, qu'une maladie douloureuse et progressive faisait pourtant présager depuis quelque temps, a vivement ému notre population.

Le parti libéral gruyérien perd en lui un excellent citoyen ; orateur jovial, d'une parole sobre mais convaincante, il monta souvent à la tribune dans les banquets annuels du Cercle des Arts et Métiers, agapes dont il était l'un des plus zélés organisateurs.

La Chorale, de Bulle, le comptait parmi ses vétérans ; elle pleure aujourd'hui ce membre cher et dévoué.

Mais c'est la jeunesse bulloise que la mort du professeur Brunisholz, émeut profondément. Dans la tristesse qui l'étreint au souvenir des jeunes années passées sous la direction toute paternelle de ce maître, elle dépose sur sa tombe une couronne, hommage sincère de reconnaissance et de souvenir.

Les dernières années de sa vie s'écoulèrent à Charmey, dans le riant chalet-pension qu'il avait ouvert et où son aménité attirait chaque année de nombreux étrangers. Les habitants de cette vallée l'avaient en haute estime, heureux de le posséder au milieu d'eux.

Nous présentons à sa veuve éplorée nos plus sincères condoléances dans le deuil cruel qui la frappe en même temps qu'il nous prive d'un ami précieux. Qu'il repose en paix.

Menus propos. — Marché de peu d'importance jeudi, malgré le beau temps. Animation médiocre et de courte durée sur les diverses places.

Nous avons la bonne fortune d'informer nos lecteurs que notre société de Musique donnera dimanche soir, concert, à l'hôtel des Alpes. Le programme comprend outre les parties musicales et littéraires, une pièce en deux actes : *Son Altesse*, par Antony Mars. A noter : la section d'orchestre de la société débutera à ce concert.

LES INDIENS ÉTAIENT-ILS DES SAUVAGES ?

Il nous répugne de donner ce nom à des hommes chez lesquels on rencontre des sentiments généreux et élevés, de la bravoure et de l'héroïsme. Quoiqu'il en soit, il est des régions où ils ont toujours été rebelles à la bienfaisante influence de la civilisation. Ils disparaissent peu à peu ne voulant rien connaître des progrès de l'humanité et emportent avec les mœurs de leurs ancêtres, les secrets qu'ils leur avaient transmis. Bien rarement les Indiens ont indiqué à leurs vainqueurs les endroits où l'eau des torrents charrie des paillettes d'or et où les rochers renferment des parcelles du précieux métal. Jamais ils n'ont voulu leur dévoiler le secret de leurs merveilleux remèdes, craignant, disaient-ils, que cette divulgation n'en compromît les vertus. Ils devaient, comme on l'a toujours supposé avec raison, les tirer de certaines plantes, mais quelles étaient ces plantes ? et au milieu de tant de substances vénéneuses, si nuisibles à l'existence, quelles étaient celles qui arrivaient à la conserver ?

Heureusement la Providence a voulu qu'elles ne fussent pas perdues pour l'humanité et c'est ainsi qu'il y a près d'un siècle d'humides religieux découvrirent dans les montagnes de l'Amérique du Nord certaines herbes dont ils apprirent à connaître les propriétés et dont ils composèrent une préparation qui leur a valu la reconnaissance du monde entier. Écoutez plutôt un de nos compatriotes.

« Pendant plusieurs années », dit-il, « j'ai enduré un véritable martyre. Je souffrais d'une maladie d'estomac que les médecins avaient déclarée incurable. C'était jour et nuit un supplice ininterrompu. Je ne pouvais rien manger, à chaque moment je vomissais de l'eau et de la bile. J'étais devenu maigre comme un squelette et je faisais peine à voir tellement j'avais mauvaise mine. La tête me faisait un mal affreux, il me semblait même que j'allais perdre la raison. A tous ces malaises s'ajoutait une constipation des plus opiniâtres. Heureusement pour moi j'entendis un jour faire un grand éloge de la Tiase américaine des Shakers et j'appris que je pouvais me la procurer au prix de 4 fr. 50 le flacon, car M. Oscar Fanyau, le pharmacien de Lulle, qui en est l'unique propriétaire, en avait confié le dépôt à tous ses confrères de France et de Suisse. Jamais je n'aurais osé espérer un résultat aussi prompt et aussi complet. Dès les premières cuillerées, je me sentis renaître à la vie, au quatrième flacon, j'étais complètement guéri. » Signé — Bernard Savoja-Vannod, ferblantier-chauffiste, 15 rue de Lausanne à Vevey, le 2 avril 1902.

Ne croyez-vous pas, me direz-vous, que les Shakers n'aient pas pénétré les secrets des Indiens ou n'en aient reçu confidence ? Nous l'ignorons, mais ce que nous savons, c'est qu'à l'encontre d'inventions parfois égoïstes leur découverte est un bienfait dont bénéficie toute l'humanité. (H159X) [150]

ROCCO Mme L. G. écrit : Votre emplâtre Rocco à coussin de flanelle est vraiment incomparable ; il a totalement débarrassé ma fille des maux de reins dont elle souffrait. On peut se procurer l'emplâtre Rocco, dans les pharmacies, à 1 fr. 25 la pièce.

Toutes les maladies adhérentes
à un sang vicié, telles que : dartres, glandes, humeurs, boutons, sont guéris par l'emploi du Sirop au brou de noix ferrugineux de Fréd. Golliez. Des milliers de lettres de remerciements et les récompenses qu'il a obtenues depuis 27 ans sont la meilleure garantie de son efficacité. Exiger la marque des Deux Palmiers. Le flacon 3 fr., la bouteille 5 fr. 50.
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

MISES
Lundi 23 février courant, dès 10 heures du jour, il sera vendu en mises publiques au domicile de M. Théralaz Alfred, scieur, à La Roche, une garde-robe bois dur, une crédence bois dur, un potager et un orio.
Bulle, le 20 février 1903.
(H85B) [169] L'Office des poursuites.

CARNAVAL A LA CANTINE
Avry-dev.-Pont.
BONNE MUSIQUE ET DANSE
Pont en plein air
Invitation cordiale. Le TENANCIER. [152]

HOTEL-DE-VILLE BROC
Dimanche, lundi et mardi, jours de Carnaval :
BONNE MUSIQUE ET DANSE
Grande salle chauffée.
Invitation cordiale. [157] (H77B) VICTOR DAFFLON

Hôtel du VANIL-NOIR GRANDVILLARD
CASSÉE
le mardi de Carnaval.
JAQUET, propr.

CARNAVAL DANSE
Mardi le 24 février :
à l'Hôtel de la CROIX-BLANCHE à CORBIÈRES
Invitation cordiale. RUFFIEUX [136] (H570F)
A l'occasion du Carnaval :

Cassée
au Maréchal-Ferrant, CHARMÉY
les dimanche 22, lundi 23 et mardi 24 février.
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale. [148] NIQUILLE

BONNE MUSIQUE ET DANSE
Mardi de Carnaval
à l'auberge de Vuippens.
Invitation cordiale. [144] (H74B)

BONNE MUSIQUE ET DANSE
Mardi de Carnaval
à l'auberge de la CROIX-BLANCHE à Hauteville.
Invitation cordiale. YERLY, aubergiste. [132]

Dimanche 22 février :
CASSÉE
à l'UNION FÉDÉRALE Verrerie de Semsales.
Invitation cordiale. [142] PUGIN, propriétaire.

CARNAVAL
Choix de costumes, masques, barbes et perruques. [24]
Chez A. LAVERRIÈRE, coiffeur.

A louer :
deux logements au N° 21 de la Grand-rue, à Bulle. (H83B) [156]
S'y adresser.

BELLE VIANDE
samedi 21 courant, à 1 fr. 40 le kg., chez Laurent Ruffieux. [138]

A louer :
à Bulle, Grand-rue, un magasin bien situé avec appartement. Jouissance immédiate. S'adresser au bureau du journal. [139]

A louer :
Pour le 1^{er} mars, chez Nicolas MORAND, un appartement au rez-de-chaussée, bien situé au soleil, comprenant deux chambres, cuisine, cave, bûcher et buanderie. S'y adresser. [137]

A vendre :
Deux assots pour porcs, en bois de pin. [158]
S'adresser au notaire Dupré, à Bulle.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES
avec raison sociale imprimée, depuis 4 fr. le mille.
PAPIER A LETTRES
Etiquettes volantes parchemin, toile.

tte déclaration que le usqu'ici l'intégrité du nce des tentatives du e texte et l'esprit, il ciation.
ats-Unis ont accepté tion, le traité avec la Panama.
is, venant des Etats- ec deux morts et plu- qu'il s'agit de la peste.
n annonce que le gou- s au conseil législatif y et à M. Smuts, mais ette offre, non point er, avec le gouverne- mposition du nouveau pondre aux véritables
abitants ont manifesté Chamberlain, celui-ci l ne pouvait humilier eux, qu'il espérait ne boycottage des sujets la métropole soutien- Un nouveau chapitre encé. Tous doivent nion.
es protocoles ont été M. Bowen pour le V- deurs des puissances a dernier moment, sa du versement que le médiatement.
nditions déjà connues, stitution au Venezuela e et de la marine mar-
clause relative au re- mitié et de commerce
rotocolos qui va être e de la procédure qui pendant du Vene- lamantes seront auto- r devant la Cour de la demandes de traite- ant par les alliés.
eront au nombre de ent de la Cour perma-
enezuela commencera 30 % des recettes des Puerto-Cabello. L'ar- ursale de la Banque attendant la décision a façon dont il devra
ommandants des esca- e de lever le blocus du
tres ports bloqués, le es jours. Des stocks caocs et de cuirs at- dès que la mer sera
FRIBOURG
ales. — Le renouvel- al de la ville de Fri- t d'après le système de ux demandes de pro- irées par leurs signa-
ans sa dernière séance comme membres de la du Musée industriel

VENTE
de mobilier et de chédail.

Mercredi 25 courant, dès 10 heures du matin, à la maison Sterroz à la Tour de Trême, vente en mises publiques du mobilier, linge, literie, ustensiles de cuisine chédail, instruments aratoires, provenant de la succession de M. Joseph Sterroz, ancien professeur.
Pour les héritiers :
147] H. PASQUIER, notaire.

Maison à vendre.



On vendra en mises publiques **jeudi 12 mars**, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de La Tour, une maison d'habitation avec jardin, située au centre du village de la Tour-de-Trême.
Pour renseignements, s'adresser à M. STREBEL, vétérinaire, à La Tour. (H118) [140]

MISES
de montagnes.

Pour cause de liquidation de copropriété, **mardi 24 février** prochain, dès les 2 heures du jour, à l'auberge de Lessoc, il sera exposé en vente par voie de mises publiques, la montagne dite « Le Gros Linsert », désignée sous les art. 628 et 627 du cadastre de la commune de Lessoc, d'une contenance d'environ 197 poses, taxée 4320 fr.
Les conditions seront lues avant les mises.
Lessoc, le 10 février 1903. (H73B) [143]
Pour les exposants :
L^e Mossu, greffier.

CAMPAGNE
à vendre:

Près de Nyon (Vaul), maison de 5 pièces, grandes dépendances, 20 poses, jardin, vergers, champs, prés et vignes en plein rapport. Entrée à volonté. Prix : 26,000 fr.; taxes cadastrales : 33,000 fr. Facilité de paiement.
S'adresser à J. BERLIE, Caisse hypothécaire, à Genève. (H72) [155]

3 FERMES EN FRANCE
à louer

1^{er} mai 1903. haut Jura par St-Cergues, 1800. 400. 300 fr. 150 hectares prés et pâturages closés, fruitières et pays d'élevage, forêts. Occasion rare. (H6182X) [153]
Ecrire à M. Guillard, Ste-Colombe (Rhône).

Un bon vacher

capable de soigner 10 vaches, est demandé chez M. CHERRILLON, Grand Clos, Moudon. Entée le 10 mars. (H70B) [134]

Fruits secs.

10 kg. poires douces	Fr. 4.90
10 » poires fines	» 6.20
10 » quart. de pommes douces	» 5.80
10 » » de pommes aigr. pelées	» 7.20
10 » pruneaux ture gr.	» 4.10
10 » figes de Smyrne	» 4.10
10 » chataignis séchés	» 3.80
10 » oignons, beaux	» 1.70
10 » riz fr. 2.60 fr., 3.40 et	» 4.-
10 » avoine gravier, fine	» 3.90
10 » semoule franç.	» 3.20
10 » macaronis, cornettes	» 4.60
10 » végétaline (beurre de coco)	» 13.-
10 » saindoux gar. pur	» 15.60
10 » jambon délié.	» 16.40
10 » fromage maigre, tendre	» 7.80
5 » miel d'abeilles	» 8.-
5 » oranges belles	» 1.70
Vér. Salami de Milan le kg.	» 3.-
10 bidons thon ou sardines	» 3.30

Dès 50 kg. 5 % de rabais.
Witiger, dépôt de gros, Boswil.
(H1188Q) [154]

Vous tous qui
toussez,

(H10309J) essayez les [1069]
BONBONS PECTORAUX

Kaiser

succulents et calmant la toux.
2740 certificats notifiés prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine contre toux, enrrouements, catarrhes et engorgements. Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer! Paquets à 30 et 50 cent., en dépôt chez : P. GAVIN, pharm., à Bulle; Aug. BARRAS, pharm., à Bulle; E. DAVID, pharm., à Bulle; Georges SOTTAZ, à Vnaden; Alfr. WOLF, nég., à Sorens; PORCELLET, pharm., à Estavayer.

Grande salle de l'hôtel des Alpes, Bulle.

Dimanche 22 février 1903, à 8 heures du soir :

CONCERT-REPRESENTATION

DONNÉS PAR LA
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DE BULLE

et sa
SECTION D'ORCHESTRE

Le programme détaillé comprend une partie musicale et une partie littéraire : « Son Altesse », comédie-vaudeville en deux actes, par Antony MARS.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50; Premières, 1 fr.; Secondes, 60 cent.
On peut se procurer, à l'hôtel des Alpes, des cartes réservées. [146]

ETUDE D'AVOCAT

E. DUPRAZ, avocat,

sera à l'Hôtel de Ville, à Bulle, tous les jeudis, dès 9 heures du matin. [101]

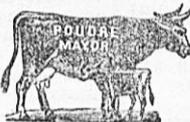
Consultations. — Concordats. — Représentation dans les poursuites et faillites.

— Contentieux administratif —

L'Arome
Los Tubes de Bouillon
Los Potages à la minute



viennent de nouveau arriver chez **Philippe Dubas, Bulle.**
(H1F) [149]



POUDRE MAYOR
tonique, dépurative, antiépidémique
POUR LE BÉTAIL



de B. MAYOR, vétérinaire et pharm. Marque déposée.
Vente en gros : Vva Alf. DELISLE & C^e, fab^{re}, Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevey.
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

10 DIPLOMES D'HONNEUR et 22 MÉDAILLES
ont été décernés en 28 ans au véritable

Cognac ferrugineux Golliez



28 ans de succès et les nombreux témoignages de reconnaissance permettent de recommander en toute confiance cette préparation spécialement aux personnes délicates, affaiblies, convalescentes ou souffrant des pâles couleurs, manque d'appétit, de faiblesse générale, lassitude, etc.
Réputation universelle. Excellent fortifiant.
En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Avertissement. Le véritable Cognac ferrugineux étant très souvent contrefait, le public n'acceptera comme authentiques que les flacons qui portent sur l'étiquette bleue la marque des **Deux palmiers** et la signature en rouge de
(H654) FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT [319]

FABRIQUE DE MEUBLES ET TAPISSERIE

C. SAVARY

Magasin rue Chaponnière 7, Genève. (H7F) [1]

Grand choix de MEUBLES en tous genres.

Crins, laine, duvets, couvertures, tapis et linoleum.

ETOFFES POUR MEUBLES

Prix défiant toute concurrence.

On demande

pour Pâques, un **apprenti-boulangier.**
Occasion d'apprendre un peu la pâtisserie.
S'adresser : Boulangerie ROMANENS, Palud 4, Lausanne. (H10691L) [135]

Perdu :

Vers le 20 janvier passé, **1 paquet de sacs à ciment** marqués **Faudezit**, sur la route Bulle Montbovon.
Prière de le rapporter contre récompense chez Jos. Remy, voiturier, Bulle. [133]

A louer :

A Bulle, pour le **1^{er} avril**, un bel appartement, composé de trois chambres, cuisine avec eau, mansarde, galetas; lumière électrique.
S'adresser au bureau de la Gruyère.

A vendre :

quelques moules **bois foyard**, première qualité et bien sec.
S'adresser à M. MULLER, au Cheval-Blanc Bulle. [110]

Café Fribourgeois, Bulle.
Le consommé à l'honneur d'aviser le public de la ville et de la campagne que, depuis le 25 décembre, il dessert le **Café Fribourgeois, à Bulle**, dont il est propr. & tair.
Restauration soignée à toute heure. — Dîner depuis 90 cent. — Foudues.
— Fins de premier choix.
Bière du Cardinal.
S^s recommande :
1250] **Marcel TORRIANI**

Si vous toussiez
N'ESSAYEZ PAS
autre chose que les
BONBONS DES VOSGES
Aux bourgeois de sapins des Vosges. Goût agréable.
remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites.
En vente partout.
Déposé
Seuls fabricants : **BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.**
Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H233X) [25]

FABRIQUE de FOURNEAUX A SURSÉE
Lessiveuses, Potagers, Calorifères etc.
Catalogues sur demande.
SUCCURSALE A BERNE
Hirschengraben-Wallgasse (H34401L) [902]

N'achetez pas de **CHAUSSURES** avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la **Maison d'expédition**
Guillaume GRÆB,
4 Truttigasse, — ZURICH — Truttigasse 4.
Le catalogue sera expédié gratis et franco.
J'expédie contre remboursement :
Souliers pour j. filles et garçons, très forts, N^{os} 26-29 à fr. 3.50; N^{os} 30-35 à fr. 4.50
Chaussons pour dames avec semelle de feutre ou cuir à fr. 3.-
Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90
Souliers à lacer, très forts, pour dames, à fr. 5.50
à fr. 6.40
Bottines à lacer pour hommes, très fortes, à fr. 7.90
à fr. 7.90
à fr. 8.25
à fr. 5.90
Souliers d'ouvriers
Les articles ne convenant pas seront échangés.
Toutes mes marchandises sont garanties solides. (H3740Z) [781]
Service rigoureusement réel.
La maison existe depuis 22 ans.

JEUNES FILLES
On engage continuellement des **jeunes filles** à la **Fabrique de chocolat de Broc.** [750]
Bon salaire dès le commencement.



ABONNEMENTS
Suiss. . . 1 an, Fr. 4
» . . . 6 mois, » 2
Etranger . 1 an, » 9
» . . . 6 mois, » 5
payable d'avance.

Priz du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le

Disciplin

En vue du prochain conseil communal de Bulle, sans être taxé de partialité, aux libéraux radicaux, spécialement, qui ne des questions de parti, présenter d'une manière choisis des candidatures, l'ont émis. L'intransigence qui, non content de ses à tout prix et s'moins qu'à conquérir Romont et Bulle. Leurs les ont émis. S'en est fait l'écho.

Qui ne se souvient du bourg où le chef de l'assaut des citadelles de déclaration de guerre parti pris. Et, dès ce De même que pour resse solidement des travaux poussés de mine. Des émissaires s'infiltrèrent dans les assemblées ou consultations ou y semer dans leur tâche à leurs fins, ces louches devant la basse cal Chandages.
Agents d'un gou

LA PA

par J Traduit de

Et, pourtant, afin de nion, elle essayait de n'excitait plus sa curio bilité. Il lui semblait encore un inconnu — était sous le coup d'un soupçonné après un peu surmenée soupire apr toit de feuillage. Au amitié qui la liait à to un vrai soulagement l allèrent en répétant à une délicieuse après-m

La solitude n'appor était habituée, ainsi compte de ses propres des clartés pour tout